Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 88 (1943)

Heft: 5

Artikel: La tenue, le salut et l'esprit de la troupe

Autor: Vallière, P. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342193

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :

1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—

3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :

1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.—

3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

Avenue de la Gare 33, Lausanne

Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

La tenue, le salut et l'esprit de la troupe

En septembre dernier, dans un article intitulé « Tenue extérieure et esprit de la troupe », le lieutenant-colonel Perret faisait entendre que, loin de s'améliorer, la tenue du soldat isolé laissait beaucoup à désirer, indice d'un mauvais esprit dans la troupe. Il déclarait : « De plus en plus nombreux sont les soldats qui ont mauvaise tenue, qui déambulent dans nos villes les mains dans les poches, l'éternelle cigarette aux lèvres... et qui ne saluent les officiers que s'ils ne peuvent vraiment faire autrement ».

Ce jugement avait paru trop sévère à beaucoup de nos camarades. Huit mois ont passé, des milliers de soldats de toutes armes continuent à circuler dans tout le pays, à remplir les rues, les gares et les trains sans qu'un observateur attentif puisse découvrir une tendance au laisser-aller, à négliger leur tenue, à esquiver le salut qu'ils doivent aux officiers. On constate un effort général à rendre correctement les honneurs, un désir de bien faire qui impressionnent favorablement. Nous avons entendu un ancien officier d'une armée étrangère, dans le direct Berne-Lausanne, nous faire de vifs éloges de la tenue des isolés, de leur façon de se comporter en public et de saluer leurs officiers. Il avait longuement observé, en différentes occasions, nos soldats dans leurs heures libres, et louait l'excellence de nos théories sur l'éducation ; d'après les résultats obtenus. Il reste des progrès à faire, cependant, lorsqu'on a vu d'autres armées, lorsqu'on a vécu de leur vie, on peut, par comparaison, reconnaître que la discipline extérieure n'est, chez nous, pas inférieure à celle d'ailleurs.

Les hommes dont la tenue laisse à désirer sont des exceptions. Si l'on rencontre un soldat qui ne salue pas, ce n'est jamais, ou presque jamais, par mauvaise volonté, mais par distraction. Il est facile de s'en rendre compte. Il suffit d'observer. Dans la foule qui se presse dans les gares le dimanche, dans les rues de nos villes aux heures où la circulation est la plus intense, il n'est pas toujours possible d'apercevoir à temps l'officier qu'on croise, et l'officier lui-même est souvent aussi distrait que le soldat. Vitrines de magasins, passage d'un trottoir à l'autre ; conversations avec des amis civils, tout contribue à détourner l'attention, même chez l'homme soucieux de ses devoirs. Quand le soldat est certain que l'officier ne le voit pas, il passe sans saluer celui qui, manifestement, ne répondra pas au salut. Personne n'aime avoir l'air ridicule, en public.

C'est aussi la promptitude des réflexes qui fait défaut : une seconde d'hésitation, et le geste arrive trop tard. Des cas imprévus surgissent à chaque pas, l'homme pris au dépourvu manque souvent d'à-propos et laisse retomber sa main. A l'instruction, il n'est guère possible, même avec une forte dose d'imagination, de prévoir toutes les situations qui peuvent se présenter dans les lieux publics, les salles de spectacles, les cinémas, les cafés. Il s'agit surtout d'avoir l'œil ouvert et le geste vif, et, pour l'officier, de bannir toute pédanterie, de faire preuve de tact, d'esprit et de compréhension. La meilleure

méthode éducative n'est pas de soupçonner le soldat d'être, par définition, un tire-au-flanc, mais de lui faire confiance, de se donner la peine, avant de condamner, de rechercher les causes de certains cas de laisser-aller.

Les officiers sont quelquefois les premiers fautifs. On en voit, plongés dans leurs méditations, marcher dans la rue sans rien voir de ce qui se passe autour d'eux. Leur seule attitude décourage le soldat, car il sent d'avance qu'il risque de saluer dans le vide, et quand on lui répond, c'est parfois d'un air rogue, sans expression, mécaniquement. Un peu de bienveillance et d'amitié dans le regard ne sont pas contraires à la dignité du grade, et ne nuisent pas à l'autorité du chef.

Erreur psychologique d'intervenir dans la rue comme dans une cour de caserne, en interpellant le soldat, en lui parlant d'un ton sec, en le menaçant d'une punition. Il ne faut pas s'étonner si l'homme, après cette leçon humiliante en public, s'éloigne, irrité, faisant le poing dans sa poche, tandis que les badauds prennent son parti et considèrent l'intervention maladroite de l'officier comme une chicane, un abus de pouvoir. Le plus souvent, il suffit de faire signe au fautif, d'attirer son attention, de lui dire deux mots, sans élever la voix, sans menaces, pour que tout s'explique, et que l'homme remercie avant de s'éloigner, après un impeccable claquement de talons.

Un exemple: Dans la salle d'attente d'une station de chemin de fer, en Valais; deux soldats sont assis et causent avec animation, sans paraître remarquer un officier entré brusquement. Les deux hommes ne se lèvent pas, ils ont l'air embarrassés. Au lieu de leur faire une observation devant de nombreux civils, l'officier sort et les attend sur le quai. Ils s'excusent: « Nous vous avons bien vu entrer, mon major, mais on ne s'y attendait pas; surpris nous ne nous sommes pas levés immédiatement, ensuite, c'était trop tard, et nous ne savions plus comment faire pour retrouver l'occasion manquée ». L'officier reconnaît qu'il n'y a pas eu mauvaise volonté, et leur conseille d'être plus attentifs à l'avenir, et plus vifs.

Ils remercient, se redressent dans un salut énergique et s'en vont rassurés. Sept mois après, le même officier rencontre par hasard, dans un village vaudois, un des deux soldats sans le reconnaître. L'homme s'annonce, rappelle l'incident de la salle d'attente et remercie encore l'officier de lui avoir épargné une remontrance en public. La leçon avait donc porté bien mieux qu'une sévérité sans objet. Tout finit par une poignée de mains.

Autre exemple: Un train est arrêté dans une gare. De jeunes officiers, à la fenêtre d'un wagon, parlent à des civils sur le quai. Des soldats passent, du wagon tombe une voix impérieuse: « Vous, crochez votre col! » Tout le monde regarde ce soldat qui prend la position en disant: « A vos ordres mon lieutenant! » et répare le « désordre de sa tenue », mais on voit bien qu'il est mécontent d'être mis ainsi en vedette. Il eût été plus simple d'éviter cette intervention maladroite. L'officier n'avait qu'à faire le geste de crocher son propre col, après avoir attiré l'attention de l'homme par un signe, ou s'être approché de lui.

L'observation des convenances est très difficile, sinon impossible, dans les gares importantes. C'est pourquoi le règlement de service de certaines armées étrangères a supprimé le salut dans les gares. Quand les trains déversent par centaines les permissionnaires ou emmènent les mobilisés qui rejoignent leur unité, on ne peut demander aux hommes chargés de tout leur paquetage, se hâtant vers leur train, entourés de leur famille qui les accompagne, de distinguer chaque officier dans la foule. L'officier, pressé lui-même, n'a pas le temps de dévisager et de contrôler chaque soldat, s'il ne veut pas manquer son train. C'est favoriser en quelque sorte l'indicipline, que de vouloir appliquer un règlement pratiquement inexécutable dans les gares.

On a perdu de vue la vraie signification du salut militaire, qui n'est pas qu'un simple mouvement automatique comparable au maniement d'armes. Il a un sens profond, malheureuse-

ment ignoré du plus grand nombre, et même des officiers. Il a son origine dans le serment. Au début du XVIIIe siècle, il se faisait encore en élevant les trois premiers doigts de la main droite à la hauteur du front, mais sans le toucher. Comme le tricorne dépassait la tête de dix centimètres sur les côtés, les trois doigts effleuraient le bord de la coiffure. Ce geste signifiant : Je me souviens de mon serment. Aux déserteurs et aux traîtres qui l'avaient violé, on coupait les trois doigts, avant de passer les coupables par les armes. Dans la suite, la signification symbolique a été oubliée, on a rabaissé le salut au geste mécanique de « porter la main à la coiffure » au lieu de l'élever vers le ciel. Et notre règlement de service (§ 169) veut que la paume de la main soit tournée vers le bas, ce qui prouve une ignorance complète de son origine historique. L'armée polonaise et le mouvement des éclaireurs ont conservé le salut des trois doigts.

Le salut n'est donc pas, en principe, une marque de déférence d'un inférieur à un supérieur, c'est le rappel et l'affirmation d'une obligation contractuelle qui lie, au même titre, l'officier et le soldat à leur drapeau. Peu à peu, ce geste s'est adressé au supérieur en grade, à travers le symbole. Il n'y a donc pas trace d'abaissement ou de servilité pour celui des deux qui salue le premier. Ce sont deux membres d'une même corporation, d'une même organisation, deux camarades d'armes, qui se rappellent mutuellement leur plus haut devoir, lorsqu'ils se rencontrent. Il en résulte que ce geste doit être fraternel et humain, empreint, malgré la différence de grades, de cette camaraderie militaire, de cette fierté de l'uniforme, source de grandeur morale, de force et de cohésion.

Notre R.S. insiste avec raison sur l'importance du regard : « C'est le regard qui donne au salut sa valeur essentielle. L'inférieur doit regarder franchement son supérieur dans les yeux. » (§ 169). C'est pourquoi l'inférieur est en droit de s'attendre à rencontrer, l'espace d'une seconde, les yeux de son supérieur, dans lesquels il doit pouvoir lire de la sympathie

et comme un encouragement. Trop d'officiers commettent l'erreur grave de répondre au salut d'un air indifférent, sans chercher les regards qui scrutent le leur. Il est bon quelquefois de montrer au soldat un visage moins fermé, moins anonyme que le masque professionnel. Avoir le sourire, est une qualité de chef.

Entre officiers, il serait souvent opportun de faire preuve d'un peu plus de souplesse, de naturel, de vraie politesse, celle qui vient du cœur, et ne pas considérer le salut rendu à un camarade plus jeune ou moins galonné, comme un geste administratif, aussi sec, aussi automatique, aussi dépourvu d'amabilité que possible. Dans la vie civile, un monsieur qui répond en soulevant à peine son chapeau passe pour un malotru. Son attitude peut être interprétée comme une offense, un affront voulu. Sous l'uniforme, entre gens bien élevés, les différences de grade ne sauraient se marquer, en public, par une façon de se comporter qu'on n'admettrait pas en civil. « On s'en tiendra aux usages et aux convenances que tout homme bien élevé doit respecter. » (R. S. § 179.)

La salut en tournant énergiquement la tête vers le supérieur, sans porter la main à la coiffure, simplifie beaucoup les formes de politesse. Ce « coup de menton » a l'avantage d'être très militaire, de supprimer toute hésitation dans bien des cas où l'homme porte son mousqueton et tout son bagage, où il a les mains embarrassées, ou dans un local public, en wagon, etc.

Nous sommes pleinement d'accord avec le lieutenantcolonel Perret, quand il dit que ce sont les chefs qui, la plupart du temps, sont directement responsables des cas de mauvaise tenue. Ces chefs négligent l'éducation de la troupe. Nous convenons aussi que certains « auxiliaires » affublés d'uniformes qu'ils ne savent pas porter, ne sont pas très décoratifs dans leur gaucherie — mais leur bonne volonté manifeste, prédispose à l'indulgence.

L'esprit de la troupe apparaît dans ses rapports avec la

population. Le contact étroit entre militaires et civils dans le pays entier, semble avoir fait revivre cette qualité bien oubliée, la courtoisie. On voit dans les trains et les trams des soldats se lever pour donner leur place à des gens âgés ou à des dames, leur aider à porter leur bagage et à descendre du wagon. Dans les villages vaudois, valaisans, jurassiens, neuchâtelois, fribourgeois, bernois, les autorités, les curés, les pasteurs, les instituteurs se font un plaisir de vanter leur bonne conduite, leur complaisance, les services qu'ils rendent aux habitants, leur politesse et leur tranquillité dans les heures libres. Ces témoignages sont d'autant plus probants qu'ils viennent de régions constamment occupées, et qui pourraient montrer quelque lassitude.

* *

Il y a donc beaucoup de chefs, de commandants d'unités qui comprennent leur rôle d'éducateurs. « Leur influence se manifeste surtout dans la tenue, la discipline et l'esprit de corps » (RS. § 12). L'esprit qu'ils entretiennent chez leurs hommes s'affirme, visiblement, par les marques extérieures du respect, par la tenue et la conduite du soldat au cantonnement, chez l'habitant, en congé. Reconnaissons aussi l'heureuse influence des officiers et sous-officiers instructeurs dans les E. R. et les écoles d'officiers. Les bons principes inculqués à la caserne sont une base solide, sur laquelle les commandants d'unités peuvent construire, en n'oubliant jamais que la fermeté n'exclut pas la bonté.

Dans le salut confiant du soldat, dans son regard droit, sa voix ferme quand il s'annonce à son officier, la tête haute, le corps tendu, en claquant les talons, il faut voir autre chose qu'un vain formalisme. Ces gestes rituels, qui viennent du fond des âges, sont des symboles. Chacun d'eux a un sens et un but, jusque sur le champ de bataille. Car l'armée représente une grande force du passé, la seule avec l'Eglise, que le temps n'a

pu ébranler. Le cœur des soldats n'a pas changé, ni les principes, ni la doctrine; leur foi et leur serment sont restés les mêmes. « Servir » signifie toujours, pour le soldat, se dévouer, corps et âme, jusqu'au plus grand sacrifice.

Il ne faut jamais rire du salut maladroit d'une recrue ; il faut comprendre. L'importance que notre règlement donne au regard se justifie pleinement au combat. « Chez une troupe disciplinée, dans les moments tragiques, les yeux qui s'attachent au chef sont tous les mêmes ; regards d'abnégation et d'amour. Le danger unifie les âmes. » (René Quinton : Maximes sur la guerre. Paris, 1930.)

Dans les régiments suisses au service de France, si admirés pour leur tenue et leur discipline, le règlement de 1768 donnait aux officiers ce conseil qui n'a rien perdu de sa valeur :

« Occupez-vous du grand art de vous faire aimer, comme de celui de vous faire obéir. »

Major P. DE VALLIÈRE.